

## CONSEIL RÉGIONAUX

17 assistants aux secrétaires généraux affectés dans les 5 régions administratives du pays #5



**Voltic**  
ASSOIFFÉ DE VICTOIRE,  
**Buvez l'eau minérale naturelle VOLTIC!**

CAF COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS CÔTE D'IVOIRE 23

Ne dites plus eau, dites Voltic

Hebdomadaire togolais satirique d'informations et d'analyse | 18<sup>ème</sup> année

# MAGNAN

## Libéré

N°756 du 11 septembre 2024 - Prix 250 CFA

### FOCAC 2024

Le chef de l'État propose des pistes de solutions pour une gouvernance réussie #3



Une conférence internationale de haut niveau consacrée à la problématique de la bonne gouvernance, s'est tenue le 05 septembre 2024 à Pékin, dans le cadre du neuvième sommet du Forum économique sino-africain (FOCAC 2024). L'ambition des dirigeants africains et chinois est de mener des réflexions pour renforcer la gouvernance politique, institutionnelle et économique dans un contexte aussi bien bilatéral que multilatéral.

### National

#### DÉFIS SÉCURITAIRES

8000 gendarmes et policiers recrutés en 4 ans #7



Menacé au Nord par des attaques terroristes, le Togo a entrepris une série d'initiatives pour renforcer la protection de son territoire et de ses citoyens. Entre 2020 et 2024, le pays a recruté près de 3 000 policiers et 5 000 gendarmes, une réponse proactive face aux enjeux sécuritaires auxquels il est confronté.

## INFILTRATION PERSISTANTE DE BOUVIERS

# La majorité des bouviers entrant au Togo ne sont pas des transhumants pacifiques

 #3

**Régulation de la transhumance: un défi crucial pour le Togo**

### RENTÉE SCOLAIRE 2024-2025

## Les grands défis et ambitions du ministère des Enseignements primaire et secondaire

**« Une école au service des compétences réelles de la vie »**

 #6



Carnet

**Nouvelle promesse de 50 milliards de dollars à l'Afrique !**  
 Les chefs d'État africains ayant pris part au 9ème Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC2024) au Palais du peuple à Pékin (Chine) sont de retour dans leur pays respectif, pas avec la cagnotte bien entendue, mais fiers et satisfaits du pays-ami. Le soft power chinois fait ses preuves. L'amitié sino-africaine est axée sur relation décomplexée où chaque partie prenante tente de comprendre l'autre dans un profond respect mutuel.  
 «Un vrai ami est celui avec qui on partage le chemin», lançait du pupitre le président chinois Xi Jinping en citant un proverbe africain pour illustrer le devoir chinois de co-construction un destin commun avec l'Afrique.  
 Et comme à chacune de cette grand-messe de la diplomatie chinoise, la tradition fut renouvelée cette année 2024 avec l'annonce d'une enveloppe de 50 milliards de dollars US et la création d'un millier d'emplois sur le continent. En 2021, l'enveloppe était 40 milliards de dollars et de 60 milliards en 2018 et 2015.

Sur la période allant de 2024-2027, la Chine est prête à accorder à l'Afrique, 360 milliards de Yuans RMB, soit l'équivalent de 50 milliards de dollars US.  
 Précisément, sur les 50 milliards de dollars, 29 milliards de dollars seront sous la forme de ligne de crédit aux Etats, 11 milliards d'aides sous différentes formes et 10 milliards de dollars à titre des investissements des entreprises chinoises sur le continent.  
 De plus, le géant asiatique promet de soutenir les États africains à mettre des obligations PANDA sur le marché chinois, un axe clé de mobilisation de ressources pour faire face aux défis de financements aux projets structurants dans les pays.  
 En dehors de la dimension financière, une dizaine d'actions de partenariats visant à moderniser et renforcer l'ancrage de la coopération sino-africaine sera aussi mise en œuvre sur la période triennale.  
 Il s'agit notamment du partenariat pour l'inspiration mutuelle entre civilisations ; pour la prospérité du commerce ; pour la coopération sur les chaînes industrielles ; pour l'interconnexion, le partenariat sur la coopération pour le développement. A cela s'ajoutent le partenariat pour la santé ; pour le développement de l'agriculture au bénéfice de la population ; pour les échanges humains et culturels, pour le développement vert et le partenariat pour la sécurité commune.  
 Pour tout, si chaque pays africain attend avec beaucoup d'espoir le quota qui lui sera réservé dans le partage du gâteau promis, le président Xi le clame haut et fort que «les relations entre la Chine et l'Afrique ne se sont jamais aussi bien portées qu'aujourd'hui».

# LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LA CNDH EN CONSULTATION POUR LE RAPPORT À MI-PARCOURS DE L'EPU Les acteurs des droits de l'homme se préparent pour le rapport à mi-parcours

*(Société Civile Médias) – Sur le total des 224 recommandations formulées par les 89 États lors du dernier Examen périodique universel (EPU) le 30 juin 2022, le Togo a accepté 182 et noté 42. Alors que le suivi et la mise en œuvre inclusive de ces recommandations s'avèrent très importants, il est crucial pour la société civile de jouer sa partition deux ans après ce 3ème cycle de l'EPU du Togo. C'est dans ce contexte qu'une rencontre multipartite s'est tenue du 05 au 06 septembre 2024 à Lomé sur initiative du Collectif des associations contre l'impunité au Togo (CACIT) et de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH).*

« En acceptant ces recommandations, le Togo démontre, une fois encore, sa ferme volonté d'œuvrer davantage à la promotion et au renforcement de l'Etat de droit, de la démocratie, du progrès social et économique ainsi que des droits de l'homme », exprime d'entrée Me Pacôme Adjrourouvi, ministre en charge des droits de l'homme. L'objectif de cette rencontre est de renforcer les capacités des acteurs de la CNDH et de la société civile togolaise à évaluer efficacement l'état de la mise en œuvre à mi-parcours des recommandations issues du 3ème cycle de l'EPU. Prévue du 04 au 06 septembre 2024, cette rencontre organisée avec le soutien de l'UPR Info, mettra un accent particulier sur la consultation nationale des

acteurs de la société civile togolaise et de la CNDH pour l'élaboration des rapports à mi-parcours de l'EPU. « Le rapport national de chaque cycle contient des informations sur les progrès réalisés dans les domaines identifiés pour être améliorés par le cycle suivant, ainsi que sur toute évolution dans le domaine des droits de l'homme. C'est en cela que la mise en œuvre de ces recommandations est d'une grande importance. Elle incombe au premier plan à l'Etat. Cependant, la CNDH, les Organisations de défense des droits de l'homme et les autres parties prenantes, ont aussi un rôle important à jouer dans le suivi et le soutien à la mise en œuvre des recommandations à travers la mise en place de mécanismes de coordination efficaces. Cela fait



appel à l'élaboration d'une stratégie d'action et d'un plan de mise en œuvre des recommandations et des engagements issus de l'EPU », a expliqué Me Kwao Ohini Sanvee, président de la CNDH. Table d'honneur De façon globale, le CACIT et la CNDH veulent, à travers cette consultation, renforcer les capacités des représentants de la CNDH et des OSC du Togo sur les techniques d'élaboration du rapport à mi-parcours de l'EPU ; et rendre disponible des données sur l'état de la mise en œuvre à mi-parcours des recommandations de l'EPU. « La société civile et la CNDH se prêteront, une fois encore, à l'exercice du suivi de la mise en œuvre des recommandations par l'organisation

d'une consultation nationale devant aboutir à l'élaboration de rapports à mi-parcours en vue de favoriser un travail optimal du Conseil des droits de l'Homme, dans le processus du dialogue continu avec l'Etat togolais », ajoute la vice-présidente du CACIT. Au total, 50 acteurs de la CNDH et des OSC venus de toute l'étendue du territoire sur le processus EPU ont pris part à la rencontre. Notons l'ouverture des activités a enregistré la présence des membres de la commission interministérielle de rédaction des rapports et de suivi des recommandations (CIRR), ainsi que des représentants de l'Assemblée nationale.

## ART CULINAIRE Sept élèves cuisiniers reçoivent leur attestation de fin de formation

*Sept (7) élèves, dont 6 filles et 1 garçon, ont été récompensés par des diplômes de fin de formation en cuisine. Ils ont eu leur attestation de formation lors d'une cérémonie officielle organisée le dimanche 8 Septembre à Agoe-Assiyéy dans la commune Agoe-Nyivé 1. Plusieurs autorités administratives, traditionnelles, militaires et religieuses ont assisté à cette cérémonie de remise d'attestation, parmi lesquelles, l'évêque de Kara, Jacques LONGA-DANKA, ainsi que les parents des étudiants.*



L'objectif principal de la responsable du Bar Restaurant Service Traiteur « F'P » Lina la Romance, située à Agoe-assi yéyé, non du carrefour commando, dans la commune d'Agoe-Nyivé 1, était de favoriser un avenir meilleur pour les jeunes filles et garçons. Elle a, à cet effet, décidé de mettre en place une formation en art culinaire afin de permettre à ces jeunes étudiants d'occuper leur temps de vacances.

Selon la directrice, l'idée est de transmettre ses connaissances en cuisine à ces étudiants afin qu'ils puissent les utiliser efficacement dans la vie sociale, peu importe leur diplôme académique. « J'ai souhaité offrir un avantage supplémentaire à ces jeunes qui sont souvent dans la queue après leur scolarité. Souvent, je planifie des formations qui se déroulent en trois étapes, à savoir 3 mois, 6 mois et un an. Mais avec les



vacanciers, c'est la première fois que j'ai fait cette expérience en leur proposant une formation d'un mois et plus. Cela s'est avéré être un succès, et je prévois de m'améliorer l'année prochaine » a déclaré Mme BAMEA Pascaline, avant de poursuivre. « Effectivement, certains parents ont initialement exprimé leur mécontentement quant au prix que j'avais fixé, mais d'autres qui ont réellement compris que c'était une opportunité pour eux par rapport à d'autres restaurants de formation, n'ont pas hésité à inscrire leurs enfants, et je dirais que tout s'est déroulé sans problème ». Elle a profité de cette occasion pour lancer un appel aux parents afin de favoriser la formation de leurs enfants pendant les vacances ». Quant aux récipiendaires, ils ont exprimé leur gratitude envers les participants pour leur présence et leur soutien. Ils ont également fait part de leur sincère reconnaissance envers leur formatrice pour le mois de formation en art culinaire, pâtisserie et décoration qu'elle leur a offertes. De

plus, grâce à son expertise, sa patience, sa passion et sa gentillesse, leur apprentissage a été considérablement enrichi. Ils ont conclu en exprimant leur gratitude envers leurs parents qui ont pris en compte leur avenir en les inscrivant à cette formation. Il convient de souligner que de nombreux participants à la formation en art culinaire auprès de Lina la Romance sont détenteurs des diplômes de bac 2 et de licence. Cependant, il reste ouvert à toutes les personnes souhaitant acquérir des connaissances dans ce domaine, des personnes souhaitant améliorer leur CV

Sylvie K.

**La liste des récipiendaires**

1. Nelly TELLI.
2. KAMA Marlys M'kpawèna
3. AKILA. Môda ester.
4. AKILA Ditoma Sidoin
5. BAWINA Mayoubaté
- 6/DJOBA Audrey, Dhomgu'eben.
7. BALEDA Tiwa fortuné.



## INFILTRATION PERSISTANTE DE BOUVIERS

# La majorité des bouviers entrant au Togo ne sont pas des transhumants pacifiques

## Régulation de la transhumance : un défi crucial pour le Togo

**Suspendue au Togo depuis 2020, la transhumance continue néanmoins de poser des défis majeurs.**

### Des tensions provoquées

En dépit de l'interdiction en vigueur, certains bouviers parviennent à entrer sur le territoire togolais, provoquant des tensions croissantes avec les communautés locales.

Cette situation préoccupante a été soulignée par Damehame Yark, ministre d'État en charge des ressources halieutiques, animales et de la réglementation de la transhumance.

M. Yark a indiqué que cette infiltration persistante de bouviers, principalement venus des pays voisins, a intensifié les affrontements avec les populations autochtones.

« Les services de renseignement ont rapporté que la majorité des bouviers entrant au Togo ne sont pas des transhumants pacifiques, ce qui alimente les conflits avec les populations locales », a regretté le ministre. Nommé récemment à ce poste, Damehame Yark souhaite agir rapidement pour réguler la transhumance et renforcer la surveillance des déplacements des bouviers sur le territoire.

Parmi les priorités de son mandat, le ministre Yark a identifié la nécessité de définir clairement les zones où la transhumance doit être autorisée.

Cela inclut la délimitation des périmètres réservés aux transhumants et l'établissement de mesures strictes pour les contenir sur ces sites dédiés. « Une trentaine de sites ont été identifiés et seront aménagés avec de

l'eau pour que, si la suspension est levée, les transhumants puissent s'y rendre », a annoncé le ministre.

Ces sites devraient permettre d'éviter les déplacements non contrôlés des troupeaux et de réduire les tensions avec la population.

La régulation de la transhumance représente un défi crucial pour le Togo, un pays où les ressources naturelles et les terres arables sont limitées et précieuses.

La création de sites aménagés constitue une première étape vers une gestion plus efficace de cette pratique ancestrale.

Cependant, le succès de cette régulation dépendra de la mise en œuvre rigoureuse des mesures proposées et du respect de ces nouvelles règles par tous les acteurs concernés.

En attendant, le ministre Yark reste déterminé à trouver des solutions pour garantir la sécurité et la coexistence pacifique entre les bouviers et les communautés locales.

La régulation de la transhumance est un impératif pour le Togo afin de préserver l'équilibre entre les besoins des éleveurs et ceux des agriculteurs locaux.

### En tenue militaire face aux éleveurs et agriculteurs à Wahala

Nommé seulement le 20 août 2024 à la tête du ministère des ressources halieutiques, animales et de la réglementation de la transhumance, le



Général Yark Damehame, ministre d'État a, entamé ses toutes premières sorties de terrain par la commune Haho 4.

Reconnu pour son proactivité et son amour pour le terrain, le Ministre d'État a, rencontré le 29 août 2024 les éleveurs, agriculteurs, chefs traditionnels, responsables des comités villageois de développement de la commune Haho 4 au centre des affaires sociales de Wahala. Il avait à ses côtés le Préfet de Haho, le Maire de la commune Haho 4 et le Directeur préfectoral de l'agriculture.

Le Ministre d'État était porteur d'un message d'exhortation à la paix, à vivre ensemble et à la cohésion sociale entre la population de la commune Haho 4 en général et entre éleveurs et agriculteurs en particu-

lier. Le Ministre dans son message a abordé plusieurs sujets dont les plus importants sont les conflits agriculteurs et éleveurs, le djihadisme et l'extrémisme violent, la culture de la paix et de vivre ensemble...

Cette visite du Ministre d'État, s'inscrit dans la vision du Chef de l'État sur la paix et la cohésion sociale. Agriculteurs et éleveurs étant complémentaires, ils doivent vivre en parfaite harmonie et dans le respect mutuel a laissé entendre le Ministre d'État. Elle est intervenue au lendemain d'une série d'actes de vandalisme au lendemain perpétrés par des individus non identifiés respectivement les 17 et 23 août 2024 et ayant entraîné l'abattage d'une vingtaine de bœufs dans les villages de Tafia et d'Agadjacopé dans la com-

mune Haho 4.

Le Ministre a condamné avec la dernière énergie ces actes qu'il qualifie de banditisme et de vol. En attendant que les forces de sécurité continuent leurs enquêtes, une procédure rapide d'indemnisation des victimes sera mise en place, a laissé entendre le Ministre d'État.

Il ne compte pas s'arrêter là. Le Ministre d'État a promis revenir dans les prochains jours pour redynamiser les comités locaux de la transhumance dans la commune.

Ces comités se chargeront fondamentalement de négocier les espaces de pâturage et les couloirs pour y accéder...

A.I.

## FOCAC 2024

## Le chef de l'État propose des pistes de solutions pour une gouvernance réussie

**Une conférence internationale de haut niveau consacrée à la problématique de la bonne gouvernance, s'est tenue le 05 septembre 2024 à Pékin, dans le cadre du neuvième sommet du Forum économique sino-africain (FOCAC 2024). L'ambition des dirigeants africains et chinois est de mener des réflexions pour renforcer la gouvernance politique, institutionnelle et économique dans un contexte aussi bien bilatéral que multilatéral.**



Le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, invité spécial de cette session, a dans son intervention introductive, relevé les enjeux mondiaux de la bonne gouvernance dans la consolidation de la paix, la stabilité et la prévention des différentes crises sociopolitiques, sécuritaires et humanitaires qui gangrènent les projets de développement.

« Ma conviction est qu'une meilleure gouvernance est nécessaire à l'échelle globale pour résoudre les problèmes complexes auxquels nous sommes confrontés. Je pense aussi

bien à la crise alimentaire, à la crise climatique et à la crise sécuritaire ». Prenant l'exemple du Togo, le chef de l'État a insisté sur les différents changements institutionnels et constitutionnels opérés au Togo en vue de renforcer la gouvernance politique, gage de légitimité des institutions démocratiques et de réussite de tout projet de développement économique et social à la satisfaction de tous les citoyens.

« La réforme institutionnelle majeure qui est en cours au Togo transforme notre régime présidentiel en régime parlementaire. Celle-ci vise à mieux

équilibrer les pouvoirs exécutif et législatif. Il en va de même pour la création d'un Sénat. Nous garantissons ainsi que nos institutions politiques soient inclusives et représentatives. Nous renforçons aussi la démocratie, la transparence électorale et la redevabilité des gouvernants vis-à-vis de leurs populations ».

Pour le Président de la République, ces changements relèvent de l'ambition stratégique du Togo d'être « un État fort, visionnaire et protecteur », car la « bonne gouvernance des institutions publiques contribue à inspirer confiance et légitimité à la population, et constitue le fondement de la stabilité politique et de la cohésion sociale » a-t-il poursuivi. Dans cette dynamique, le chef de l'État est revenu sur les avantages qu'offre la nouvelle constitution du 6 mai 2024 dans les secteurs de la justice, de la décentralisation, de la gouvernance participative et concertée, de la lutte contre la corruption et de l'inclusion sociale.

Ce choix stratégique porté par le Président de la République passe aussi

par la modernisation du pays via la digitalisation des services administratifs publics et privés. Il a partagé à cet effet, l'expérience de notre pays en matière de digitalisation dont les résultats ont été salués par les partenaires au développement.

« La recherche de la bonne gouvernance va au-delà des institutions. Elle passe par la recherche de la modernité aussi bien dans les technologies que dans les esprits. Ainsi, au Togo, nous avons digitalisé de nombreux services publics, ce qui a significativement augmenté leur efficacité et réduit les délais administratifs » a-t-il déclaré.

Le chef de l'État a pour cela salué l'engagement de la Chine à soutenir les pays africains dans leur politique de modernisation, conformément aux recommandations du neuvième sommet du Forum économique sino-africain (FOCAC2024).

Par ailleurs, à en croire au chef de l'État, ce choix stratégique doit également faire appel à une bonne politique de promotion du leadership féminin dans les instances de prise de décision. Le Togo est reconnu par les Nations unies et d'autres organisations internationales pour ses efforts en matière de promotion d'égalité et d'équité genre.

Le Président de la République a aussi insisté sur la gouvernance des institutions internationales globales notamment les institutions financières et économiques. Il a à cet effet invité les

partenaires multilatéraux en l'occurrence la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à améliorer leur système de fonctionnement et à mieux représenter l'économie mondiale quand il s'agit des sujets cruciaux comme celui du changement climatique.

« La dernière décision significative sur les quotas à la Banque mondiale et au FMI date de 2010 et j'appelle de mes vœux une réforme générale permettant à ces institutions de mieux représenter l'économie mondiale » a-t-il précisé.

En ce qui concerne les instances sous-régionales comme la CEDEAO et l'UEMOA, le chef de l'État propose des cadres légaux stables et des processus prévisibles, pour créer un environnement favorable à l'investissement et la croissance. Il a aussi plaidé pour une réforme profonde du fonctionnement et de la gouvernance de ces institutions.

Pour terminer, le chef de l'État a insisté sur le renforcement de la coopération pour une gouvernance mondiale plus équilibrée.

Cette intervention du chef de l'État basée sur les relations de causalité entre une meilleure gouvernance, la démocratie, le développement économique, social et politique a été appréciée et saluée par ses homologues et les partenaires au développement présents en Chine dans le cadre du FOCAC2024.





 **8201**

Le centre d'appel  
fait **peau neuve**  
et devient **centre**  
**de contacts**

*Meyé tchoin*





## CONSEIL RÉGIONAUX

# 17 assistants aux secrétaires généraux affectés dans les 5 régions administratives du pays

Le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé a nommé le 23 août dernier 5 gouverneurs de régions, permettant aux conseils régionaux de tenir leur première réunion de droit et amorcer leur opérationnalisation. Vendredi 6 Septembre 2024, le ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la chefferie coutumière, le colonel Hodabalo Awaté a affecté à son tour 17 agents aux postes d'assistants aux secrétaires généraux de régions.



Les 17 nouveaux assistants sont répartis dans 5 régions administratives du pays. C'est alors que sur décision N°0021/MATDCC-SG-DAAF-DRH, 3 agents sont affectés dans la région maritime. Il s'agit de Piyeliwa Yame, administrateur des collectivités locales, précédemment en service à la commune Oti Sud 1 ; Agossou Gbébé Egniwa Komlanvi, gestionnaire des collectivités locales, précédemment en service à la commune de Zio 2 et Olonso Afoua, gestionnaire des collectivités locales, précédemment en service à la commune de Danyi 1.

La région des Plateaux a eu droit à 5 assistants que sont Amedjrovi Koffi Eben-Ezer, administrateur des collectivités locales, précédemment en service à la commune de Vo 2 ; Anakoma Ikakiri Rosine, administrateur des collectivités locales, précédemment en service à la commune de Hoho 1 ; Alognon Kpenou Hode-nou, administrateur des collectivités locales, précédemment en service à la préfecture de Kloto ; Tanoga Bahéma, administrateur des collectivités locales, précédemment en service à la commune de l'Est-Mono 1 et Woukinta Adaoutèma, administrateur des collectivités locales, précédemment en service à la commune d'Agou 1.

Quant à la région centrale, elle s'est vue attribuer 3 assistants. Ces derniers sont: Songuine Lamoute, administrateur des collectivités locales, précédemment en service à la commune de l'Avé 2 ; Agate Parfait Essowedeou, administrateur des collectivités locales, précédemment en service à la préfecture de Tône et

Mensah Agnité Yao Daniel-Arthur, administrateur des collectivités locales, précédemment en service à la commune de Sotouboua 2.

Dans le même temps, la région de la Kara a également obtenu 3 assistants à savoir Kakoïma Barefiname Anie, gestionnaire des collectivités locales, précédemment en service à la commune d'Assoli 1 ; Wadjia N'Djoyibe, administrateur des collectivités locales, précédemment en service à la commune de Dankpen 1 et Gbadjoule Damsanou, administrateur des collectivités locales, précédemment en service à la commune de Kozah 3. Enfin dans la région des Savanes, ils sont aussi 3 assistants affectés. Il s'agit de Affo Nazif, précédemment responsable communication et protocole au District Autonome du Grand Lomé (DAGL) ; Sambire Labante, administrateur des collectivités locales, précédemment en service à la commune de Tône 1 et Bonfoh Komna, gestionnaire des collectivités locales, précédemment en service à la commune de Mô 2.

Ces dix-sept (17) agents sont affectés vendredi 6 septembre 2024, par un arrêté de Hodabalo Awaté, ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et de la chefferie coutumière aux postes d'assistants aux secrétaires généraux de régions (gouvernorat).

Ainsi, dans la Maritime, ils sont au nombre de trois (03) à être affectés au gouvernorat.

Piyeliwa Yame, administrateur des collectivités locales, précédemment en service à la commune Oti Sud 1 ; Agossou Gbébé Egniwa Komlanvi, gestionnaire des collectivités locales,

précédemment en service à la commune de Zio 2 ;

Olonso Afoua, gestionnaire des collectivités locales, précédemment en service à la commune de Danyi 1.

Dans les Plateaux, M. Awaté a affecté cinq (05) agents.

Amedjrovi Koffi Eben-Ezer, administrateur des collectivités locales, précédemment en service à la commune de Vo 2 ;

Anakoma Ikakiri Rosine, administrateur des collectivités locales, précédemment en service à la commune de Hoho 1 ;

Alognon Kpenou Hode-nou, administrateur des collectivités locales, précédemment en service à la préfecture de Kloto ;

Tanoga Bahéma, administrateur des collectivités locales, précédemment en service à la commune de l'Est-Mono 1 ;

Woukinta Adaoutèma, administrateur des collectivités locales, précédemment en service à la commune d'Agou 1.

Dans la Centrale, ils sont au nombre de trois (3) à être affectés aux postes d'assistants aux secrétaires généraux de régions.

Songuine Lamoute, administrateur des collectivités locales, précédemment en service à la commune de l'Avé 2 ;

Agate Parfait Essowedeou, administrateur des collectivités locales, précédemment en service à la préfecture de Tône ;

Mensah Agnité Yao Daniel-Arthur, administrateur des collectivités locales, précédemment en service à la commune de Sotouboua 2.

Dans la Kara, trois (03) ont été affectés par le ministre de l'Administration territoriale.

Kakoïma Barefiname Anie, gestionnaire des collectivités locales, précédemment en service à la commune d'Assoli 1 ;

Wadjia N'Djoyibe, administrateur des collectivités locales, précédemment en service à la commune de Dankpen 1 ;

Gbadjoule Damsanou, administrateur des collectivités locales, précédemment en service à la commune de Kozah 3.

Dans les Savanes, ils sont trois (03) agents à être affectés.

Affo Nazif, précédemment responsable communication et protocole au District Autonome du Grand Lomé (DAGL),

Sambire Labante, administrateur des collectivités locales, précédemment en service à la commune de Tône 1, Bonfoh Komna, gestionnaire des collectivités locales, précédemment en service à la commune de Mô 2.

Rappelons que toutes ces affectations font l'objet de la décision N°0021/MATDCC-SG-DAAF-DRH portant affectation d'assistants aux secrétaires généraux de régions

## Courtes contre la montre

### Sénatoriales : La Cour constitutionnelle se prépare

Au Togo, l'organisation des élections sénatoriales est imminente et les institutions impliquées se mobilisent pour son bon déroulement. La Cour constitutionnelle est appelée à encadrer l'organisation de ces élections et à résoudre des éventuels litiges qui pourraient en découler. Dans ce cadre, une délégation de la Cour, dirigée par son président, le Professeur Djobo-Babakane Coulibaley, s'est rendue à Brazzaville, au Congo, pour une visite de travail du 4 au 7 septembre 2024. L'objectif de cette mission était de renforcer leurs compétences en matière de gestion électorale et de bénéficier de l'expérience acquise par la Cour constitutionnelle du Congo-Brazzaville dans la gestion des contentieux électoraux. Ce déplacement visait principalement à tirer des enseignements des pratiques de leurs homologues congolais, qui ont une expérience avérée dans l'organisation des élections sénatoriales. Cette mission a bénéficié du soutien du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Les échanges ont été menés sous la co-présidence du Professeur Coulibaley et de M. Auguste Iloki, président de la Cour constitutionnelle du Congo. Divers exposés ont permis de mettre en lumière les similitudes entre les deux institutions, notamment en ce qui concerne la gestion des contentieux électoraux. M. Iloki a partagé l'expérience du Congo, soulignant que lors des cinq dernières élections sénatoriales, peu de recours avaient été enregistrés. La délégation togolaise a également été reçue par le président du Sénat congolais, Pierre Ngolo, qui a salué cette initiative de coopération. Ce cadre de coopération sud-sud a offert à la Cour constitutionnelle du Togo des enseignements précieux pour superviser efficacement ses premières élections sénatoriales.

### Téléphone portable interdit à l'école

L'utilisation du téléphone portable est interdite aux élèves dans l'enceinte des établissements publics et privés de l'enseignement général et technique selon un décret pris par le Ministre des Enseignements primaire, secondaire Dodzi Kokoroko et son collègue de l'enseignement technique professionnel et de l'apprentissage, Isaac Tchiakpe. L'utilisation se définit comme une manipulation volontaire, individuelle ou collective, bruyante ou silencieuse, un fonctionnement ou un allumage involontaire du téléphone dans l'enceinte de l'établissement sans considération du temps scolaire, y compris les temps consacrés aux activités extrascolaires. L'utilisation du téléphone portable dans l'enceinte des établissements scolaires est admise dans les cas d'exception. Il s'agit donc d'une circonstance d'urgence nécessitant l'alerte des secours ou des personnes susceptibles de fournir une quelconque assistance; une activité pédagogique ou éducative impliquant le recours aux outils numériques sous réserve que cette activité se déroule sous la supervision directe d'un personnel scolaire autorisé. L'utilisation du téléphone en dehors des cas d'exception énumérés entraîne le retrait du téléphone sans possibilité de restitution. Cette sanction s'applique sans préjudice des autres dispositions réglementaires applicables. Il est interdit à tout élève en situation d'apprenant, de créer, de publier, de diffuser ou de partager sur les réseaux sociaux des contenus indécents, attentatoires à l'honneur et à la dignité ou susceptible de nuire à l'image de l'établissement scolaire. Le non-respect de ces dispositions expose l'élève contrevenant aux sanctions disciplinaires prévues en tenant compte du degré de gravité des faits considérés.

### Eperviers : plus de peur que de mal !

Pour le compte de la 2ème journée des éliminatoires Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2025) au Maroc, les éperviers du Togo ont affronté en déplacement leur homologue les Nzalang de la Guinée Équatoriale. À l'arrivée, les deux équipes se sont séparées 2 buts partout. À l'Estadio Malabo, la Guinée équatoriale a rapidement pris l'avantage grâce à une tête puissante du jeune ailier Luis Asué à la 17e minute. Maîtrisant le jeu avec une technique fluide et une possession de balle supérieure, le Nzalang Nacional semblait dominer la rencontre. Cependant, malgré une première période difficile marquée par des erreurs techniques et un manque de cohésion, les Éperviers sont parvenus à revenir au score juste avant la pause. C'est Roger Aholou, âgé de 30 ans, qui a permis au Togo d'égaliser d'une tête opportuniste à la 45e minute. Cette égalisation a boosté le moral des Togolais, qui ont affiché un tout autre visage en deuxième mi-temps, montrant plus de confiance dans leurs passes et leurs attaques. Surpris par ce réveil, les hommes de Juan Micha ont perdu leur solidité. Le tournant du match aurait pu venir à la 71e minute lorsque Évra Agbagnon a manqué une énorme opportunité. Bien servi par Dermene Karim, l'ailier de 24 ans a inexplicablement raté le cadre alors que les cages étaient grandes ouvertes. Quatre minutes plus tard, une erreur défensive d'Agbagnon a permis à Luis Asué de récupérer le ballon et de servir Yannick Buyla, qui n'a laissé aucune chance au gardien togolais Geoffrey Agbolossou pour redonner l'avantage à la Guinée équatoriale. Alors que les supporters locaux pensaient déjà célébrer la victoire, Kodjo Laba, tout juste entré en jeu, a remis les pendules à l'heure. L'attaquant de 32 ans a inscrit un superbe but de la tête, rappelant les gestes d'un certain Didier Drogba, sur un corner bien tiré par Agbagnon.

## LE MAGNAN LIBÉRÉ

Récépissé N°0302/17/11/06/HAAC  
Casier N°35MJ BP: 81213 Lomé | Mail : iabasse@yahoo.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION  
Abass ISSAKA | +228 90 16 49 87 | 90 85 85 22

RESPONSABLE COMMERCIAL  
Niema KANGNIGA | +228 91 77 16 31

INFOGRAPHIE  
LA KOM Sarl U | +228 91 08 91 02

IMPRIMERIE  
Rad Graphic Sarl U  
2 000 exemplaires





RENTREE SCOLAIRE 2024-2025

Les grands défis et ambitions du ministère des Enseignements primaire et secondaire  
« Une école au service des compétences réelles de la vie »

Au Togo, la rentrée scolaire 2024-2025 est fixée au 16 septembre prochain. Mais avant, la rentrée pédagogique a eu lieu lundi. Pour Prof Komla Dodzi Kokoroko, ministre des enseignements primaire et secondaire, l'école reprend avec de grandes ambitions et de défis.

Placée sous le thème : « Une école au service des compétences réelles de la vie », l'année académique 2024-2025 se veut être celle d'action qui engage tous les acteurs et selon leurs compétences pour bâtir ensemble un système éducatif fort et de qualité.

« Confiant en cet engagement de tous et ayant foi en nos capacités de réussir ensemble grâce aux efforts du gouvernement, sous l'autorité de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé », Président de la République, cette année scolaire 2024-2025 repose sur les projets de la feuille de route gouvernementale, notamment les projets P9, P10 et P11 et le bilan de la mise en œuvre des orientations de l'année scolaire 2023-2024 », a mentionné Prof Kokoroko dans une note.

Pour la nouvelle année scolaire, le ministre des enseignements primaire et secondaire souligne qu'un accent particulier sera mis sur plusieurs points.

1- Les écoles-projets

Chaque école/établissement scolaire élabore un projet qui est la résultante des apprentissages. Le montage de l'énergie solaire pour l'éclairage d'une salle de classe au moins avec la mise en application des manipulations en électricité. La fabrication du filtre à eau (au programme mais jamais réalisée) pour faire face au problème d'eau potable après une activité d'EPS, le jardin potager durable, le reboisement d'espèces végétales appropriées avec l'appui des services techniques des ministères en charge de l'agriculture et de l'en-

vironnement et mettant en évidence les cours de SVT et d'agriculture, le début de la programmation des cours d'informatique pour les établissements qui ont reçu des ordinateurs (programme de technologie jamais mis en œuvre auparavant). A cet effet, chaque école doit assumer ses responsabilités. Le projet comprendra 3 étapes le concept, la mise en œuvre et les résultats. Les écoles et établissements en leur sein et dans les périmètres pédagogiques seront accompagnés avec une documentation-synthèse, du matériel et les personnes ressources.

2- Le déploiement optimal et efficient du personnel enseignant et administratif

La numérisation des outils de gestion aboutira, à partir de cette rentrée, aux alertes instantanées et au suivi plus affiné des allocations. Les pertes du temps d'apprentissage des élèves seront réduites par ces mécanismes d'alerte et le rôle accompagnateur du personnel d'encadrement, déployé en nombre, dans toutes les circonscriptions pédagogiques et doté d'outils spécifiques à cet effet, de matériels roulants et de matériel informatique.

3- La pérennisation de la formation initiale

Le recrutement continu des Elèves-Professeurs d'Ecole (EPE) avec la 3ème promotion en décembre 2024 et le début de la formation de 134 formateurs (professeurs des EPE) consolident pour des années, le tournant pour une éducation de qualité et accroît la bonne co-



tation de notre système éducatif.

4- L'évaluation

Un système qui ne dispose pas de chiffres fiables et spécifiques à chacune des actions qu'il mène ne peut prétendre à une analyse statistique et des stratégies fiables.

Le fichier d'immatriculation des élèves, la notation par notion, la fiche de performance des élèves sont des outils basiques d'identification des besoins d'apprentissage en œuvre immédiate.

Les directions de formation, d'enseignement et d'évaluation, avec leurs démembrés régionaux, ont préparé et affiné ces outils pour leur mise en œuvre.

5- La formation continue

Au moment où le gap en enseignant tend vers zéro (7% actuellement et 0% au prochain concours) et la disponibilité des enseignants ayant une formation initiale est à la hauteur des besoins, la formation continue sera renforcée avec un recours à la digitalisation et un schéma directeur à divers niveaux, afin de prendre en compte les besoins des élèves et des enseignants d'une manière générale et plus spécifique.

6- L'implication des acteurs et partenaires

Le ministère, les directions régionales et les inspections poursuivront les échanges avec les communes et les régions dans la mise en œuvre des plans locaux de développement et d'aménagement du territoire (une piste ou un pont peuvent rallier deux localités et supprimer la nécessité de construire un nouveau CEG ou lycée, la sécurisation des domaines fonciers pour la mise en œuvre de la carte scolaire, les conférences d'actualités avec les personnes ressources, etc.). L'objectif est d'ancrer davantage l'école dans l'environnement local et national pour relever les défis communs relatifs à la disposition de domaines fonciers afin d'assurer non seulement la mise en œuvre continue de la carte scolaire mais aussi de favoriser des conditions optimales d'exercice pour les enseignants et d'apprentissage pour les élèves. Dans cette optique, la contribution et le suivi des parents quels que soient leur statut social et leur implication dans la mobilisation communautaire sont des déterminants essentiels pour en assurer la réussite.

7- La concrétisation des 10 orientations de l'année scolaire

écoulée

La disponibilité des manuels de sciences humaines et de citoyenneté dans les sections du préscolaire et les classes du primaire sera effective. En outre, nous assurerons la continuité de l'élaboration de ces manuels pour les autres niveaux.

Le nouveau rôle des surveillants généraux formés en avril 2024 et qui sont devenus les conseillers principaux d'éducation (CPE) est réel à savoir: assurer la discipline, l'autodiscipline et l'accompagnement de l'élève dans la réussite de son projet scolaire personnel. Cette action, selon les prévisions réduira encore l'échec scolaire, les violences de toutes sortes et la déperdition scolaire.

Les actions entamées pour une école moderne se poursuivront. Il s'agit entre autres de la réalité des périmètres pédagogiques, du renforcement de l'articulation entre les niveaux d'enseignement, du suivi et de l'accompagnement de l'école privée (s'assurer des règles d'installation, d'ouverture et de fonctionnement, de la permanence des enseignants et directeurs autorisés à y exercer et leur prise en compte dans les formations). « Nous sommes confiants que la mise en œuvre de ces différents axes permettra à notre système éducatif, de poursuivre sa modernisation et répondre, tant aux attentes de nos populations qu'aux exigences de développement dans un environnement durable dans lequel la cohésion nationale, les valeurs citoyennes, la culture scientifique et les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont primordiales », a indiqué Prof Kokoroko.

Le ministre des enseignements primaire et secondaire dit compter sur engagement individuel et collectif pour une année scolaire 2024-2025 réussie.

T.B.

DÉFIS SÉCURITAIRES

8000 gendarmes et policiers recrutés en 4 ans

Menacé au Nord par des attaques terroristes, le Togo a entrepris une série d'initiatives pour renforcer la protection de son territoire et de ses citoyens. Entre 2020 et 2024, le pays a recruté près de 3 000 policiers et 5 000 gendarmes, une réponse proactive face aux enjeux sécuritaires auxquels il est confronté.



C'est en effet l'une des stratégies inscrites dans la politique globale de sécurité du pays. Une politique soutenue par des collaborations internationales qui ont permis d'équiper le ministère de la Sécurité et de la Protection civile de dispositifs techniques avancés.

Des outils modernes pour des enquêtes plus efficaces

Parmi les équipements nouvellement acquis figure un laboratoire criminel numérique. Cet outil offre aux forces de l'ordre la capacité de mener des enquêtes plus approfondies et pré-

cises, notamment dans les affaires complexes. Grâce à ces avancées technologiques, le Togo entend améliorer la qualité des résultats obtenus lors des enquêtes et renforcer l'efficacité des services de sécurité.

Un engagement gouvernemental fort

Le ministre de la Sécurité, Calixte Batoissie Madjoulba, a souligné l'importance de la sécurité dans la politique gouvernementale. Lors d'une récente intervention sur la radio nationale, il a rappelé que « la sécurité est un axe majeur de l'action de l'État, un besoin capital pour les populations ». Selon lui, ces efforts illustrent la détermination du gouvernement à garantir la paix et la stabilité du pays. Il a aussi insisté sur la nécessité d'un engagement collectif, affirmant que « l'État fait sa part, et il revient à chaque citoyen de faire la sienne ».

Un cadre législatif pour une sécurité durable

Adoptée en décembre 2020, la loi

de programmation militaire, valable pour une durée de cinq ans, constitue l'un des piliers de la stratégie de sécurité nationale. En complément, le Comité interministériel de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent (CIPLEV), mis en place en 2019, encadre les actions menées sur le terrain pour lutter contre les menaces liées à l'extrémisme violent. Le ministre Madjoulba a également mis en avant le programme d'urgence de renforcement de la sécurité dans la région des Savanes, une zone particulièrement vulnérable, pour lequel le gouvernement a investi près de 326 milliards de Fcfa entre 2022 et 2025. Ces fonds visent à renforcer la sécurité dans cette région et à prévenir toute tentative d'incursion terroriste.

Un état d'urgence sécuritaire et des résultats concrets

Dans la partie nord du pays, un état d'urgence sécuritaire a été instauré en réponse aux incursions terro-

ristes, une menace récurrente pour la stabilité de la région. Les autorités togolaises se félicitent des résultats obtenus grâce aux efforts conjoints des forces de sécurité et des populations locales. « Nous rendons grâce à Dieu qu'à ce jour aucune portion du pays n'est occupée », a déclaré le ministre, qui a également souligné que « la communication doit être maîtrisée pour éviter toute contre-productivité dans cette guerre asymétrique ».

Vers une sécurité partagée

Le ministre Madjoulba a réitéré l'importance de l'implication citoyenne dans la construction d'une sécurité durable, appelant chaque Togolais à contribuer activement à la préservation de la paix. Le renforcement de la sécurité au Togo repose ainsi non seulement sur les actions de l'État, mais aussi sur la collaboration étroite entre les autorités et les populations. La sécurité, « c'est l'affaire de tous les jours et il faut que chaque citoyen puisse contribuer à l'affirmation de cette sécurité », a martelé le ministre.



## FOCAC2024 : Intenses activités diplomatiques et économiques du chef de l'Etat en Chine

Le séjour du Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé en Chine, a été marqué par plusieurs activités diplomatiques et économiques notamment la cérémonie officielle de l'adhésion du Togo à Banque asiatique d'investissement des infrastructures (AIIB), la présentation des projets d'innovations technologiques de la Société Huawei et des rencontres fructueuses avec des investisseurs et des personnalités du monde politique et sécuritaire.



### Le Togo devient membre à part entière de la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures

L'adhésion du Togo à la Banque asiatique d'investissement des infrastructures (AIIB) a été rendue publique au cours d'une rencontre ce 4 septembre 2024. La cérémonie officielle de signature de documents et de levée de drapeau togolais, a été présidée par le chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé, en présence du Président directeur général de la Banque, Monsieur HU Kun.

Cette adhésion permet au Togo d'accéder à des financements et d'avoir des infrastructures d'envergure visant à promouvoir le développement durable (santé, éducation, énergie, digital, transport et eau) et à améliorer la connectivité.

Le Président directeur général de AIIB, Monsieur HU Kun, a exprimé sa satisfaction pour l'adhésion du Togo à son institution.

La Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (AIIB) a pour objectifs de financer les projets d'infrastructures durables en Asie et au-delà, et de promouvoir le développement économique, la prospérité, l'amélioration de la connectivité régionale par le biais de projets d'infrastructures et l'emploi des jeunes dans une approche basée que l'équité genre et la protection de l'environnement.

La banque est officiellement créée le 22 octobre 2015 à Pékin et a commencé ses opérations en 2016. Elle compte 119 membres de par le monde et couvre plusieurs secteurs d'activités à savoir le transport, l'énergie, l'eau et l'assainissement, le développement urbain, la connectivité numérique.

La Banque asiatique d'investissement

pour les infrastructures (AIIB) a, à son actif, 54 milliards de dollars pour le financement des infrastructures.

### Economie numérique : Huawei présente ses projets innovants au chef de l'Etat à Pékin

Le Président Faure Essozimna Gnassingbé a eu droit à une présentation de projets d'innovations technologiques de la Société Huawei portant sur des solutions intégrées de ce leader international en matière d'infrastructures et appareils connectés de technologies de l'information et de la communication (TIC).

Le chef de l'Etat a été impressionné par les différents projets innovants de la société Huawei dont les activités sont en phase avec les axes stratégiques du politique de développement de l'économie numérique ainsi que les initiatives mises en place en vue de faire du Togo, un hub digital, le plus attractif pour les opérateurs économiques et investisseurs.

Les responsables de la société Huawei ont réaffirmé leur engagement à accompagner notre pays, s'il le souhaite, dans la perspective du renforcement de la coopération.

Les deux parties ont ainsi procédé à la signature de protocole d'accord, paraphé côté togolais par la ministre du commerce, de l'artisanat et de la consommation locale, Kayi Mivedor-Sambiani.

L'équipementier chinois est présent dans une dizaine de pays en Afrique notamment au Sénégal, Nigeria, au Ghana, en Afrique du Sud, en Egypte, au Maroc, au Kenya, en Tanzanie, Ouganda, Tunisie,

### Chine-Togo : perspectives d'une coopération sécuritaire renforcée

La paix, la sécurité et la stabilité sont l'un des axes majeurs de la coopéra-

tion sino-togolaise. C'est à bon droit que le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé a reçu le 04 septembre 2024 à Pékin, le Ministre chinois de la défense, en marge du FOCAC 2024

Monsieur Dong Jun a abordé avec le chef de l'Etat, le renforcement de la coopération sino-togolaise en matière de défense dans le contexte sécuritaire en Afrique de l'ouest et en particulier au Togo. La coopération pour le développement des infrastructures routières était également au cœur des discussions. La Chine entend apporter son génie militaire dans la mise en œuvre du projet du Corridor Lomé-Cinkassé.

Dans la même dynamique, le Président Faure Gnassingbé a accordé une audience au responsable de Beijing Defense Company portant essentiellement sur la coopération pour le renforcement du dispositif militaire dans la lutte contre l'insécurité au Togo et dans la sous-région.

Le chef de l'Etat était aussi l'invité d'honneur de la Société nationale d'import-export des technologies aéronautiques (CATIC) pour des partages d'expériences. Le chef de l'Etat a suivi des présentations sur cette structure notamment la fabrication des équipements militaires, d'aéronefs, la formation des officiers.

Il a salué le professionnalisme des agents et entend renforcer le partenariat avec la Chine pour faire face aux menaces sécuritaires dans la région ouest africaine. Les responsables de CATIC ont exprimé leur reconnaissance au chef de l'Etat pour sa visite qui augure des relations de partenariat.

Le Togo a opté pour une approche holistique alliant prévention, anticipation et projets de développement socioéconomique comme stratégies

efficaces, avec la contribution des partenaires bilatéraux et multilatéraux.

### Partenariat public-privé : des investisseurs chinois reçus par le chef de l'Etat

Le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé a poursuivi sa journée marathon avec des rencontres avec des investisseurs, des personnalités du monde politique et des affaires.

La journée du 4 septembre 2024 a été marquée par des entretiens avec le ministre de la coopération internationale du parti communiste chinois, Liu Jianjiao, le Directeur général de la branche togolaise de China road and bridge corporation (CRBC) et le président de la China Africa Business Council (CABC), monsieur Wang Wiaoyong.

Le ministre de la coopération internationale du Parti communiste chinois (PCC) a évoqué avec le Président de la République le partenariat sino-togolais vieux de plus de 50 ans dans divers domaines notamment politique, économique et social ainsi que des sujets relatifs à la paix, la sécurité et le changement climatique.

Monsieur Du Fei, Président de la

China Road and Bridge Corporation (CRBC) a exprimé au chef de l'Etat la volonté de sa société d'accompagner davantage le Togo dans le renforcement de sa politique de développement des infrastructures.

La CRBC est l'une des plus importantes entreprises d'ingénierie et de construction, opérant à partir de 50 succursales et bureaux à travers l'Asie, l'Afrique, l'Europe et les Amériques. Elle est présente au Togo depuis 2008 et a, à son action la construction de nombreux ouvrages dont des routes, des ponts et des bâtiments administratifs.

Le Président de la République s'est également entretenu avec une délégation de China Africa Business Council (CABC) conduite son président, Monsieur Wang Wiaoyon. La délégation nourrit l'ambition de développer un partenariat avec le Togo dans les domaines des infrastructures, de la logistique, l'énergie, la biotechnologie, l'agriculture, la logistique, l'industrie manufacturière. Le CABC est composé de 3000 sociétés chinoises de pointe et travaille avec les secteurs publics et privés sino-africains en vue d'un investissement plus accru des entreprises chinoises en Afrique.

## DÉCÈS DE GEORGES K. AÏDAM Hommages à un engagé de la politique



Georges Kwawu Aïdam, vice-président de l'Union pour la République (UNIR) depuis sa fondation, est décédé ce lundi, une information confirmée par ses proches et des cadres du parti.

Ancien ministre de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, M. Aïdam a succombé à une crise cardiaque alors qu'il était en évacuation pour des soins. Originaire de la préfecture de l'Ogou, Georges Aïdam avait commencé sa carrière politique dans les années 1990, lors de l'essor du mouvement démocratique au Togo. Il a d'abord été préfet de l'Ogou avant d'occuper le poste de Secrétaire d'Etat chargé des Consultations électorales dans le gouvernement d'union nationale de transition en 1992.

Ancien membre du Comité d'action pour le renouveau (CAR, op-

position), Georges Aïdam a également servi en tant que directeur de cabinet du feu Premier ministreYawovi Agboyibo, suite à l'Accord politique global du 20 août 2006 qui a conduit à la formation d'un gouvernement de transition.

En 2012, il rejoint UNIR, la majorité présidentielle, et devient l'un des cadres influents de cette formation politique dans la préfecture de l'Ogou, en particulier à Atakpamé, son chef-lieu. Il était encore présent ce week-end dans cette ville pour une messe d'action de grâce organisée par le parti.

Georges Kwawu Aïdam laisse derrière lui le souvenir d'un homme engagé, ayant joué un rôle actif dans la vie politique togolaise pendant plusieurs décennies.

Sa disparition constitue une perte importante pour UNIR et pour la scène politique nationale.





## HORAIRES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DES PARCS DE VEHICULES D'OCCASION

**Lundi à vendredi :**  
**07h30 à 17h30**

**Samedi :**  
**08h00 à 16h00**

Tchalé, les parcs  
de voitures  
d'occasion s'ouvrent  
à quelle heure ?

De lundi à vendredi :  
07h30 à 17h30  
et les Samedis :  
07h30 à 16h00